

Initiatives parlementaires—bills publics

res et les changements apportés au financement des programmes établis montrent bien que le gouvernement fédéral doit payer pour les erreurs commises depuis dix ans. Il se rend compte qu'il a trop dépensé et que, pendant des années, ses recettes ont été inférieures à ses dépenses. Voilà la cause de ce déficit de 69 milliards. Voilà pourquoi le gouvernement doit venir, pour la deuxième fois au cours de la même année parlementaire, nous demander l'autorisation d'emprunter cette grosse somme d'argent.

J'espère poursuivre mon discours à 8 heures quand nous reprendrons la séance, monsieur l'Orateur. En attendant, permettez-moi de dire que les gouvernements provinciaux n'ont pas les moyens de payer les programmes que le gouvernement fédéral a instaurés à une époque où la stabilité financière du Canada lui importait peu, où il jetait l'argent par les fenêtres en établissant des programmes dont la population n'avait pas besoin.

Je vois qu'il est 5 heures, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Conformément au désir du député, je déclare qu'il est 5 heures.

● (1700)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Central Nova (M. MacKay)—Les coalitions—L'enquête sur les liens entre la société Bell Canada et Northern Telecom; le député de Skeena (M. Fulton)—L'environnement—Alice Arm (C.-B.)—L'autorisation spéciale accordée à Amax de décharger des déchets—Demande d'enquête sur les raisons de cette autorisation.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui à savoir les bills publics, les bills privés et les avis de motion.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La présidence a sous les yeux 16 bills publics inscrits au *Feuilleton* sous les numéros 17 à 49. Avec le consentement de la Chambre, on pourrait les grouper et proposer à la Chambre de consentir à l'unanimité à ce que tous les ordres précédant le n° 50 restent au *Feuilleton*.

M. Herbert: Monsieur l'Orateur, je n'empiéterai pas beaucoup sur le temps du député de Capilano (M. Huntington). Je tiens toutefois à signaler à la Chambre, comme je l'ai déjà fait un certain nombre de fois, le problème qui se pose aujourd'hui. Le député de Capilano prendra la parole dans une ou deux minutes pour parler d'un projet de loi qui vient au vingt-cinquième rang dans la liste des bills publics. Il y a 24 bills avant

le sien, dont huit seulement sont imprimés. Les 16 bills qui n'ont pas été imprimés sont inscrits au *Feuilleton* depuis le 2 mai 1980. Sauf erreur, d'après notre Règlement, le bill devrait être prêt pour l'impression lorsqu'il est présenté à la Chambre.

Il y a une remarque que je tiens à faire consigner au compte rendu. Hier, j'ai présenté un projet de loi à l'étape de la première lecture à la Chambre. Son impression a été ordonnée à 3 heures de l'après-midi. Le bill a été imprimé et il se trouvait sur mon pupitre aujourd'hui, ce qui signifie que ce n'est pas une question de personnel. Peut-être ne voudrez-vous pas prendre une décision aujourd'hui, monsieur l'Orateur, mais c'est la dernière fois que je le demande. Je vous suggère de décréter très bientôt, dans une semaine peut-être, que les projets de loi qui ne sont pas imprimés seront retirés du *Feuilleton*.

M. Collenette: Monsieur l'Orateur, le député de Vaudreuil (M. Herbert) a attiré notre attention sur ce problème deux ou trois fois. Je trouve qu'il a raison, car voici ce que dit l'article 69 du Règlement:

Aucun bill ne peut être présenté en blanc ou dans une forme incomplète.

Je suppose qu'il vous appartient, monsieur l'Orateur, de décider si oui ou non il est contraire au Règlement de laisser ces bills au *Feuilleton*, même s'ils ne sont pas imprimés. Le commentaire 719 de la 5^e édition de Beauchesne s'applique parfaitement à la situation. Il est d'usage, lorsqu'un grand nombre de bills sont présentés au début d'une session, de renoncer à l'application d'un article du Règlement. En l'occurrence, c'est le commentaire 713 qui s'applique. Il dit ceci:

Le processus d'adoption d'un bill en première lecture comporte obligatoirement l'adoption de l'ordre d'impression et la désignation d'un jour pour la deuxième lecture.

Cependant, dans le cas d'un bill d'initiative parlementaire, le commentaire 719 de Beauchesne a préséance sur le commentaire 713. Je tiens à faire consigner le commentaire 719 de façon que tout soit bien clair sur ce point:

Au début de la session les députés ont généralement un très grand nombre de bills d'intérêt public à présenter. Dans les circonstances l'Orateur, à toutes fins pratiques, se trouve dans l'incapacité d'en examiner toutes les dispositions. D'où l'habitude prise, au cours des dernières sessions, de les présenter tous à la Chambre en première lecture avant de passer à l'étape suivante—la deuxième lecture—ce qui doit permettre à l'Orateur de juger si, par quelque défaut de forme, il s'en trouverait d'irrecevable, compte tenu des usages de la Chambre.

C'est peut-être à vous, monsieur l'Orateur, ainsi qu'aux juristes, qu'il appartient de décider si la dernière phrase s'applique à des bills qui ont été présentés officiellement, qui figurent au *Feuilleton* et qui ne sont pas encore imprimés. Je vous prie d'envisager la chose.

Les whips des autres partis pourraient peut-être en parler à leurs collègues afin que le *Feuilleton* ne soit pas encombré de bills que nous ne pouvons pas étudier. Comme le député de Vaudreuil l'a dit, c'est ce qui explique l'écart considérable entre les numéros des articles qui sont mis à l'étude. L'écart peut être de cinquante. Je crois que vous allez demander que nous reportions l'étude d'un certain nombre de bills qui, pour la plupart, ont été présentés ou dont avis a été donné en mai dernier et qui ne sont pas encore imprimés. C'est peut-être la faute des députés concernés. Je crois que vous devriez suivre la suggestion du député de Vaudreuil et porter cette situation à l'attention des parrains des bills.